

Au courant de la Chute

Municipalité de Chute-Saint-Philippe

Printemps 2019

DIRECTION GÉNÉRALE

Chers citoyennes et citoyens de Chute-Saint-Philippe

2001 – 2019..... Après 18 ans au poste de directrice générale, il faut savoir tourner les pages du livre.



Aujourd'hui est venu l'heure de tirer ma révérence. Je suis heureuse de laisser mon siège à une personne jeune, pleine de motivation et de projets qui saura apporter une nouvelle dynamique à votre communauté.

Sans compter qu'il est entouré d'une formidable équipe à tous les niveaux, administration, urbanisme, bibliothèque et travaux publics, tous très motivés à bien vous servir.

Merci aux membres du conseil qui sont passés au fil des années et qui m'ont épaulé tout au long de ma carrière.

Soyez assurés de mes meilleurs vœux professionnels à tous et chacun d'entre vous. Merci à la population de Chute-Saint-Philippe. Nous aurons sûrement le plaisir de nous croiser à l'occasion.

Ce n'est qu'un au revoir!

Ginette Ippersiel

Bonjour à tous,

Suite à l'annonce du départ pour une retraite bien méritée de Madame Ginette Ippersiel au poste de directrice générale de la municipalité depuis les 18 dernières années, j'ai le plaisir de vous annoncer que depuis le mois de janvier dernier, j'occupe le poste de directeur général de la municipalité.

Étant à l'emploi de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe depuis 2007, à titre de chauffeur, opérateur et journalier, d'inspecteur en bâtiment et en environnement et en tant que directeur des



travaux publics, j'ai accumulé une énorme connaissance du territoire, incluant les chemins municipaux, les plans d'eau, mais aussi une très bonne connaissance du patrimoine bâti de la municipalité.

Au fil des années, j'ai su développer mon sens du travail d'équipe, qui a fait en sorte qu'aujourd'hui, nous pouvons compter sur le travail rigoureux et professionnel d'une équipe d'employés et de collaborateurs fiers, ayant à cœur, tout comme moi, l'intérêt de bien vous servir. De plus, j'ai su aussi développer une complicité avec les différents élus qui ont passé à la municipalité au fil des dernières années.

Pour toutes ces raisons, j'ai accepté de relever ce défi avec un immense plaisir et en ce sens, je tiens à remercier tous les élus depuis mon entrée en poste à la municipalité en 2007, mais particulièrement les élus actuellement en place pour m'avoir fait preuve d'une grande confiance en m'offrant l'opportunité de travailler avec eux dans l'intérêt de la municipalité.

En terminant, je tiens aussi à remercier du fond du cœur Madame Ippersiel, qui m'aura aussi permis de développer mes compétences au sein de la municipalité. Madame Ippersiel m'a démontré une énorme confiance envers moi et aura su tout au long de nos années de travaux partagés, à m'accompagner à réaliser des dizaines de défis plus grands les uns que les autres. Merci pour tout Ginette. Dès maintenant, tu pourras profiter d'une retraite bien méritée, qui te tiendra assurément plus occuper qu'avant!

Au plaisir de vous rencontrer!

Éric Paiement
Directeur général
dg@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 222

URBANISME

Bonjour à tous,

Je profite de l'occasion pour vous faire part de quelques notions ainsi que quelques rappels en matière d'environnement et d'urbanisme à Chute-Saint-Philippe.

Tout d'abord, plusieurs citoyens entreprennent des travaux sans permis délivré par la municipalité. Vous devez savoir qu'un permis est préalablement requis pour tout travail de construction, de transformation, de modification, d'agrandissement



ou de toute addition d'une construction ou même l'acquisition d'un bâtiment préfabriqué. Que ce soit le remplacement des portes et fenêtres, le revêtement de toiture, le revêtement extérieur ou pour remplacer, réparer ou rénover une galerie/patio.

Je tiens à vous rappeler qu'il existe toujours un règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité concernant les roulottes. Ces dernières sont permises seulement sur les terrains de camping. Donc, celles qui sont situées sur les propriétés privées ne sont tolérées que pour l'entreposage ou parce qu'elle possède des droits.

Concernant les plans d'eau, puisque la municipalité est constamment en mode prévention, nous poursuivons notre lutte à la prévention de l'érosion et au niveau du risque de contamination des plans d'eau. Par ailleurs, vous devez continuer de préserver les bandes riveraines à l'état naturel ou sinon la reboiser en conséquence.

En terminant, je tiens à vous rappeler que vos abris d'auto amovibles (tempo) doivent être démontés à compter du 1^{er} mai. Vous pourrez les remonter dès le 1^{er} octobre prochain.

Merci pour votre habituelle collaboration.

Pour toutes questions ou renseignements, ou pour prendre un rendezvous, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme et de l'environnement.

Madeleine Sigouin

Officier au service de l'urbanisme et de l'environnement urbanisme@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 224

TRAVAUX PUBLICS

Vous le constatez tout comme nous, cette saison aura été une saison très difficile à franchir, tant moralement et physiquement pour les employés, mais aussi au niveau budgétaire. L'équipe des travaux publics aura travaillé sans relâche, étant disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à donner leur 100 % afin de vous permettre, sans négliger quoi que ce soit, de circuler sur des chemins sécuritaires et au mieux, dans des situations et température exceptionnelles.

Par contre, par vos commentaires tout au long de cette saison, nous savons que vous êtes en mesure de comprendre que l'équipe des travaux publics est composée d'êtres humains et que malgré toute la volonté qu'ils font preuve, surviennent des erreurs, parfois évitables, mais souvent, non prévisibles.

Ensuite survient tout le côté mécanique, qui encore une fois, malgré les entretiens rigoureux et préventifs, ne nous prévient pas lorsque survient un bris.

Cependant, sachant très bien que la majorité de la population ainsi que les utilisateurs, qu'ils soient locaux, de passage, professionnels ou personnels, vous avez toujours fait preuve de compréhension, mais surtout d'appréciation envers le service des travaux publics pour l'entretien hivernal des chemins de la municipalité. En ce sens, au nom de tous les employés, nous tenons humblement à vous remercier pour votre compréhension, reconnaissance, mais surtout pour votre diligence dont vous avez fait preuve durant cette saison, à adapter votre conduite lorsque la température l'exigeait.

De plus, selon la quantité de neige tombée cette saison fera assurément en sorte de faire gonfler les cours d'eau et risquer de déborder par endroit. En ce sens, si vous constatez un débordement de fossé, un ponceau de bloqué, n'hésitez pas à nous le signaler.

En terminant, l'équipe des travaux publics débutera dans quelques semaines ses opérations de nettoyage et balayage des rues, des terrains, parcs et bâtiments municipaux et en ce sens, bien que la municipalité comprend bien les désagréments de la fonte des neiges sur les terrains privés, nous vous demandons lors du nettoyage de vos terrains, de ne pas disposer du sable, débris ou autre résidu sur la voie publique, près ou dans un cours d'eau, surtout car cette pratique n'est pas permise.

L'équipe des travaux publics vous incite à la plus grande des prudences sur nos routes et désire vous souhaiter une excellente saison estivale à Chute-Saint-Philippe.

Pour toutes questions, signalement, renseignements, ou pour prendre un rendezvous, n'hésitez pas à communiquer avec le service des travaux publics au 819 585-3397 poste 229.

MESURES D'URGENCE

Bonjour à tous,

La municipalité vient tout juste de recevoir les résultats des analyses du couvert de neige au-dessus des bassins versants de la municipalité et par endroit, ce couvert atteint une moyenne de 6 pieds de neige. À la veille de la période de crue printanière qui dû à toute cette neige, sera sans aucun doute sans répits. Vous serez en mesure de comprendre que toute cette neige une fois en eau se retrouvera dans les cours d'eau, aux abords de nos routes et nos maisons. En ce sens, il faut dès lors commencer à se préparer de façon préventive à toute éventualité et de la saison des grands vents. La municipalité tient à vous rappeler des petites règles de base en matière de sécurité civile que tous devraient mettre en application.

En prévention à une inondation, nous vous conseillons de vérifier vos pompes à puisard, l'état de vos sous-sols, de monter à l'étage les objets qui pourraient être submergés ainsi que les équipements extérieurs qui seraient à risques. Dégager la neige de vos fenêtres de sous-sol et tenter d'éloigner vos descentes de gouttières de vos fondations. En tout temps, prenez quelques minutes pour consulter la multitude de documents disponibles en ligne et/ou à la municipalité à ce sujet.

En terminant, n'oubliez jamais qu'en cas de situation d'urgence, vous aurez peut-être à subvenir à vos besoins et ceux de votre famille pour une période d'au moins 3 jours (72 heures). Cette période permettra aux autorités, s'il y a lieu, de prendre en charge votre situation si l'état d'urgence n'a pas été rétabli.

Vous pouvez aussi consulter les liens suivants pour plus de détails ou pour commander des trousses d'urgence préassemblées :

Croix-Rouge: www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/urgences-et-catastrophes-au-canada/votre-maison-et-votre-famille/vous-procurer-une-trousse

Ministère de la Sécurité Publique :

www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/plan-familial-1/trousse-urgence.html

Ambulance St-Jean: www.boutiqueasj.ca/

Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur des mesures d'urgence à la Municipalité de Chute-Saint-Philippe.

Éric Paiement

Coordonnateur des mesures d'urgence (819) 585-3397 poste 222

INFORMATIONS



Chiens et chats: les licences sont obligatoires, veuillez contacter la réception pour vous procurer vos licences ainsi que pour mettre les fiches à jour, et ce, tout au long de l'année.



taites preuve de civisme : garder votre animal sur votre propriété, tenez-le en laisse lors des déplacements, ramassez les matières fécales, et ne laisser pas votre chien aboyer ou hurler inutilement. Votre voisinage ne s'en portera que mieux!

Le compost retourné à la municipalité par la RIDL est très apprécié et très utilisé.

Nous vous rappelons que du compost est de l'engrais, et non pas de la terre à jardin. Il n'est donc pas nécessaire de prendre l'équivalent d'une remorque.

Ainsi, plus de personnes pourront en bénéficier.



Nouveau programme offert par la municipalité : subvention à l'achat d'un minimum de 20 couches lavables pour enfants.

Le remboursement peut atteindre 100 \$.

Les détails sont disponibles sur notre site internet:

www.chute-saint-philippe.ca/subvention-couches-lavables

ainsi qu' au bureau municipal.

MAISON DE LA FAMILLE DE CHUTE-ST-PHILIPPE

C'est avec déception que le conseil d'administration vous informe que l'organisme a dû cesser définitivement ses activités en 2018 faute de relève.



Nous tenons à remercier et à féliciter tous ceux et celles qui se sont impliqués de près ou de loin depuis 20 ans.

C'est grâce à chacun de vous que notre village est un endroit dynamique et accueillant pour les familles.

Nous sommes très reconnaissants de l'aide et du support sur lesquels l'organisme a pu compter depuis sa création en 1998.

La majorité des biens (miroirs au sous-sol de l'église, table de baby-foot, cabanon & coffre à jouets et leur contenu) ont été cédés à la municipalité qui a été un fidèle partenaire depuis la création de l'organisme.

L'équipement de hockey restera aussi disponible aux entraîneurs des ateliers de hockey que certains parents bénévoles offriront dans l'avenir.

Ce fut un plaisir de s'investir durant toutes ces années dans cette belle aventure !

Le conseil d'administration de la Maison de la famille.

L'association a été heureuse de vous accueillir dans ses sentiers de ski de fond et de raquette pour la saison 2018-2019. Nous remercions la clientèle et aussi les bénévoles qui ont travaillé fort à l'entretien



des sentiers de ski avec les caprices de dame nature qui fut un défi encore une fois cette année. Nous tenons à souligner les organisateurs du triathlon pour leurs prêts d'équipements de ski pour répondre à la forte demande durant la semaine de relâche.

Nous sommes en recrutement afin de trouver de la relève dans l'équipe de bénévoles. Nous recherchons des personnes qui seraient disponibles occasionnellement sur semaine pendant la prochaine saison hivernale pour les postes d'accueil au chalet Robert St-Jean et aussi pour l'entretien des sentiers de ski. Vous pouvez communiquer avec Jean-Guy Chrétien, président, pour de plus amples informations au 819-585-9965.

Association des riverains du lac Rochon 1094, chemin du Progrès Chute-Saint-Philippe Qc JOW 1A0 L'eau notre survie!

La protection du lac Rochon, c'est l'affaire de tous!

L'association des riverains du lac Rochon poursuit inlassablement sa sensibilisation auprès des riverains et des visiteurs. Dans ce sens, en 2018, nous avons mis l'accent sur deux priorités: le myriophylle à épi et l'érosion des rives.

Force est de constater que la sensibilisation ne suffit plus pour contrer la propagation du myriophylle à épi. C'est dans cette optique que nous avons fait des représentations auprès des deux municipalités dans le but d'obtenir l'installation d'une barrière automatisée afin de faciliter le contrôle du lavage des embarcations. Cette approche permettrait d'assurer aux municipalités le respect des réglementations déjà existantes.

Finalement, considérant que le remous des embarcations motorisées engendre une érosion accélérée des rives, nous avons demandé aux deux municipalités trois aides à la navigation (bouées) supplémentaires de chaque côté du lac. Ces demandes se veulent un complément aux efforts entrepris par les municipalités qui installent déjà des bouées pour la protection des berges.

En espérant que ces deux actions aideront les plaisanciers du lac Rochon à atteindre une navigation responsable et durable.

Sylvain Meunier Secrétaire

Assemblée générale annuelle Samedi le **27 juillet 2019** à 9 heures

Salle Carmel (sous-sol de l'église de Chute-Saint-Philippe)

INFORMATION À TOUS,

Depuis, 2016, la municipalité a procédé à deux reprises au nettoyage du site situé en bordure du chemin du Panorama, menant à la Baie des Canards, simplement parce que des citoyens n'ont pas eu la conscience et la responsabilité d'aller porter les débris à un site autorisé, soit la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

Plus récemment, voici quelques photos, des débris qui ont été déposés le ou vers le 15 septembre 2018, soit une cheminée complète en béton et brique **rose**.





À l'intérieur de ces débris, il y avait des matériaux tels que des fenêtres, du bardeau, une porte de garage, du vinyle, du gypse, des débris de galerie/patio, des pneus, etc. De plus, ces débris obstruaient entièrement le sentier de motoneige, le tout, à moins de 50 mètres d'un cours d'eau.









Voici le bilan de la dernière opération de nettoyage que la municipalité a entreprise le 22 octobre 2018:

La municipalité a retenu les services d'un entrepreneur avec une pelle sur chenille au coût de 1 000 \$ pour 9 heures, 3 employés du service des travaux publics ont été mobilisés pendant 9 heures, avec l'utilisation de la rétrocaveuse et du camion 10 roues, en plus d'un camion avec remorque basculante, le tout, au coût d'environ 850 \$. Le dépôt des matières à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a coûté plus de 1 150 \$,

CE QUI TOTALISE ENVIRON 3 000 \$ et ce montant est multiplié par 2, car c'est la deuxième fois que la municipalité procède au nettoyage de ce site depuis 2016. Donc 6 000 \$ en 2 ans aux frais de l'ensemble des citoyens de Chute-Saint-Philippe.

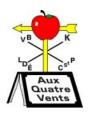
Vous comprendrez que tous ces frais et dépenses non prévus liés à ces évènements, sont amputés à d'autres postes budgétaires, qui en conséquence ne permettra pas de réaliser les projets pour lesquels ces montants avaient été alloués au départ. De plus, le fait de mobiliser les employés ainsi que la machinerie de la municipalité à ce genre d'évènement, cela empêche le service des travaux publics à mettre ce temps à des tâches directement liées à l'entretien et la réparation des infrastructures municipales.

Au final, tous les contribuables de la municipalité se retrouvent pénalisés pour quelques personnes non respectueuses de l'environnement et de la collectivité.

ASSOCIATIONS & ORGANISMES

École Henri-Bourassa

Pour une autre année consécutive, l'école Henri-Bourassa de Chute-Saint-Philippe a sollicité les gens d'affaires du village et des environs afin d'appuyer leurs efforts en vue d'amasser l'argent nécessaire à la réalisation des différentes activités. Un gros MERCI à nos donateurs.



«Gentil» donateur 25 \$: Nicole St-Louis (Salon coiffure)

«Grand» donateur 50 \$: Club de Motoneige l'Aiglon

Restaurant Touti

Scierie Mobile Alex 2000

Donateur «chouchou» 100 \$: Excavation Brunet et Michaudville

Construction LR. Marché RD St-Louis

Merci également à la Boulangerie des Chutes pour leur grande contribution lors de notre campagne de financement ainsi qu'à la municipalité pour leur subvention de $1\,500\,$ \$.



Association des Résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant

Chute-Saint-Philippe, QC JOW 1A0

Tél.: 819-585-2214 Courriel: assreslacsdesCPV@hotmail.ca

Bonjour à tous les résidents et riverains des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant,

Cette année, l'Association fête ses 40 ans. En mars 1979, messieurs Jean-Claude Blais, Yves Déziel, Nelson Nadeau, Yves Lanthier et Robert Marquis se rencontraient pour fonder l'association. En avril 1979, une lettre était envoyée à la Corporation municipale de Chute-Saint-Philippe demandant à la Corporation d'accepter par résolution du conseil la formation de l'Association des résidents des lacs des Cornes et Pérodeau, demande acceptée à la session régulière du 7 mai 1979.

Pour souligner cet anniversaire, le C.A. de l'Association prépare certaines activités et nous vous invitons à consulter le Bulletin qui vous sera envoyé en même temps que le renouvellement de votre cotisation pour connaître les détails.

Bonne saison estivale.

André Germain, président

SOUPERS DE L'AMITIÉ

Vous avez 65 ans et plus ? Vous désirez rencontrer et partager un bon repas entre amis ? Bienvenue aux Soupers de l'amitié!

Coût: 8 \$ incluant une entrée, un repas principal, un dessert et un breuvage (thé, café ou tisane)

À la salle Carmel (sous-sol de l'église), dès 17 h.

Le souper sera servi à 17 h 30.

S.V.P. veuillez confirmer votre présence au moins 2 jours à l'avance avec Sylvie au (819) 585-2523, afin de nous permettre de cuisiner en fonction du nombre de personnes présentes.

C'est un rendez-vous les 3^e mercredis du mois (sauf juillet)

Donc pour l'année 2019, les dates sont :

17 avril, 15 mai, 19 juin, 21 août, 18 septembre,

16 octobre, 20 novembre et le 18 décembre

Note: Nous ne pourrons malheureusement pas desservir au mieux toute personne souffrant d'allergies ou de maladies reliées à l'alimentation en général, nécessitant un régime particulier.

Au plaisir de vous voir bientôt, nous vous attendons avec impatience !

Denise Robert, Sylvie Bélair, Robert Léveillé, Rosemonde Robert, Martine Bélec ainsi que d'autres bénévoles à venir.



00

60

00

00

00







C.O.S.S.E.C. Comité organisateur social sportif et culturel

Le 17 novembre 2018, le Marché de Noël des artisans fut un grand succès! Nous répétons l'activité le 23 novembre 2019, à la salle des loisirs, de 9 h à 18 h.



Merci d'encourager les artisans!

Le 1er décembre 2018, nous avons amassés et distribués à 6 familles 1782 \$ lors de la guignolée.

Nous désirons remercier nos généreux donateurs :

- * Marché St-Louis
- * Chalets Aiglon
- * François Robert
- * Alexandre Roger
- * Maxime Roger
- * Restaurant Touti
- * Boulangerie des Chutes
- * Distributeur gaz et produits F.G.
- * Tous les passants au coin de la montée des Chevreuils et du chemin des Voyageurs
- * Tous nos bénévoles : Monique Clément, Danielle Ferland, Chantal Bélec et Nancy Francoeur!

M	erci	mi]	lle :	fois,	nous	vous	sommes	très	reconnai	issants	!
---	------	-----	-------	-------	------	------	--------	------	----------	---------	---

Programmation 2019 : C.O.S.S.E.C. en collaboration avec la MRC Antoine-Labelle et la Municipalité de Chute-Saint-Philippe :

- Dépistage du diabète, le 9 avril, salle des loisirs, de 13 h à 16 h
- Conférencière / humoriste Chantal Fleury, le 18 mai à l'église, à 20 h
- Rang conte d'Antan, le 27 juillet, journée familiale, spectacle avec la conteuse Guylaine Gélineau, à l'animation le musicien chanteur Pierre Bazinet, jeux gonflables, maquilleuse, cantine mobile et bien d'autres
- Le Marché de Noël des artisans, le 23 novembre, de 10 h à 18 h
- La guignolée, le 7 décembre 2019, de 11 h à 15 h, coin montée des Chevreuils / chemin des Voyageurs

Venez nous encourager, que vous soyez résidents ou non, il nous fera plaisir de vous rencontrer.





Dépistage du diabète

Mardi 9 avril

de 13h à 16h



Salle des loisirs (560, chemin des Voyageurs)

Diabète Mont-Laurier en collaboration avec le CISSS des Laurentides et C.O.S.S.E.C, vous invite à faire le test, car le diabète touche de plus en plus les québécois. On estime à 20 % des personnes de plus de 65 ans qui auront ce diagnostic. Un dépistage précoce est important afin d'en limiter les conséquences.

Nous vous attendons!



Société d'horticulture et d'écologie de Chute-Saint-Philippe



Les conférences débutent le 16 avril, avec Guillaume Pelland qui nous parlera des. Plantes vivaces comestibles:

Ensuite, nous recevons:

21 mai : Julie Boudreau - Faire ses jardinières

18 juin : Renaud Longré - Les plantes indigènes de nos forêts

16 juillet: La table ronde chez Christian Lambert

3 août : Sortie à l'extérieur 20 aout : à déterminer

17 septembre : Isabelle Marchand - Faire nos décorations de Noël 15 octobre : Christian Lambert - Les petits jardins d'eau.

> Toutes les conférences sont présentées à la salle Carmel, dès 19 h

> > Bienvenue à tous!

Suivez-nous sur Facebook: Horticulture Chute-Saint-Philippe



Jour de la terre et de l'environnement

Le 18 maí, de 10 h à 14 h

au garage municipal (12 chemin Tranquille)

- ⇒ Des arbres seront distribués.
- ⇒ Nettoie-T-On: du matériel (gants et sacs) pour ramasser les ordures le long des chemins municipaux sera disponible.
- ⇒ Venez échanger avec l'officier en environnement qui sera présent.
- ⇒ Un point de dépôt sera aménagé pour la récupération des RDD (Résidus domestiques dangereux).
- \Rightarrow La RIDL sera présente pour répondre à vos questions sur les bacs bruns, verts et noirs.
- ⇒ Pour les participants à cet évènement, nous offrons une pointe de pizza, un breuvage et un biscuit à la Boulangerie des Chutes. Demandez votre coupon!

Le tout est offert gratuitement.

Bienvenue à tous les citoyens de Chute-Saint-Philippe!

DATES À RETENIR

- 9 avril : **Dépistage du diabète**, salle des loisirs, de 13 h à 16 h
- 16 avril : Conférence de la Société d'horticulture, **Guillaume Pelland** : **Plantes vivaces comestibles**, salle Carmel, à 19 h
- 17 avril : Soupers de l'amitié, salle Carmel, dès 17 h
- 15 mai : Soupers de l'amitié, salle Carmel, dès 17 h
- 18 mai : Jour de la terre et de l'environnement, au garage municipal, de 10 h à 14 h
- 18 mai : **Chantal Fleury**, conférencière et humoriste, église de Chute-Saint-Philippe, à 20 h
- 21 mai : Conférence de la Société d'horticulture, **Julie Boudreau : Faire ses** iardinières, salle Carmel, à 19 h
- 18 juin : Conférence de la Société d'horticulture, **Renaud Longpré : Les plantes** indigènes de nos forêts, salle Carmel, à 19 h
- 19 juin : Soupers de l'amitié, salle Carmel, dès 17 h
- 28-29 juin : Festival du Gros Gras, terrain des loisirs du bureau municipal
- 16 juillet : Table ronde chez Christian Lambert, de la Société d'horticulture
- 27 juillet : AGA de l'Association des riverains du lac Rochon, salle Carmel, à 9 h
- 27 juillet : **Rang conte d'Antan**, journée familiale, spectacle avec la conteuse Guylaine Gélineau, animation par Pierre Bazinet, jeux gonflables, maquillage, cantine mobile... sur le terrain des loisirs au bureau municipal
- 3 août : Sortie extérieure de la Société d'horticulture
- 20 août : Conférence de la Société d'horticulture, salle Carmel, à 19 h
- 21 août : Soupers de l'amitié, salle Carmel, dès 17 h
- 17 septembre : Conférence de la Société d'horticulture, **Isabelle Marchand : Faire** nos décorations de Noël, salle Carmel, à 19 h
- 18 septembre : **Soupers de l'amitié**, salle Carmel, dès 17 h
- 15 octobre : Conférence de la Société d'horticulture, **Christian Lambert : Les petits jardins d'eau**, salle Carmel, à 19 h
- 16 octobre : Soupers de l'amitié, salle Carmel, dès 17 h
- 21 octobre : Élections fédérales, salle des loisirs
- 20 novembre : Soupers de l'amitié, salle Carmel, dès 17 h
- 23 novembre : **Marché de Noël des artisans**, salle des loisirs, de 9 h à 18 h
- 7 décembre : **Guignolée**, coin montée des Chevreuils et chemin des Voyageurs, de 11 h à 15 h
- 18 décembre : **Soupers de l'amitié**, salle Carmel, dès 17 h

JOURNAL AU COURANT DE LA CHUTE

Pour informations, communiquez avec la municipalité (819) 585-3397 poste 221 ou par courriel à l'adresse suivante :

reception@chute-saint-philippe.ca



HORAIRE DU BUREAU DE L'URBANISME

Du lundi au jeudi : de 8h à 16h Le vendredi : de 8h à 12h Le bureau est fermé sur l'heure du dîner

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

592, chemin du Progrès

Tous les mardis et vendredis de 13h à 19h Deux ordinateurs sont reliés au réseau Internet et une connexion sans-fil est disponible. Demandez le mot de passe...

POUR NOUS JOINDRE

560, chemin des Voyageurs Chute-Saint-Philippe, Qc, J0W 1A0

Numéro de téléphone : (819) 585-3397 Numéro de télécopieur : (819) 585-4949

Adresse courriel: reception@chute-saint-philippe.ca

Site web: www.chute-saint-philippe.ca